

18 rue AC Condorcet
66000 PERPIGNAN
tél: 04.68.66.68.29
fax: 04.68.50.32.31
e-mail: fsu66@fsu.fr
<http://fsd66.fseffr>

F.S.  **66**

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la **Fédération Syndicale Unitaire** de l'Éducation, la Recherche, la Culture

INTERDIT de REVER: il FAUT AGIR!

Les résultats du vote sur le référendum du 29 mai dernier ont entraîné un remaniement ministériel. Certains auraient pu rêver qu'au retour des congés, ce «nouveau» gouvernement ayant pris la mesure des choses et de bonnes résolutions nous proposerait une rentrée enfin différente des précédentes...

On a beau faire des efforts, la dure réalité est là, il est interdit d'être un rêveur! L'été n'a même pas constitué une pause dans la politique de casse et de remise en cause des acquis sociaux engagées depuis plusieurs années.

L'actualité de cette rentrée nous interdit d'envisager de garder un tant soit peu l'esprit en vacances.

- Dans l'éducation (où tout le monde s'accorde à le dire!) les conditions d'accueil (quand il y a accueil, pas comme pour certains en maternelle!) se dégradent à tous les niveaux. Les flux migratoires déversent de nouveaux élèves alors que, malgré l'ouverture d'un nouveau collège, on nous retire des postes dans le secondaire.

La décentralisation des TOS, même si elle a pris du retard, semble maintenant inéluctable. Les personnels administratifs subissent un alourdissement de leur charge de travail parce que des départs à la retraite ne sont pas remplacés. Les besoins en assistantes sociales, personnels de santé... s'accumulent. Et cela s'ajoute à la longue liste de tous les emplois disparus (surveillants, aides éducateurs...)

- Côté pouvoir d'achat ça empire! Alors que le gouvernement recule les échéances de discussion, la hausse du prix de l'essence frappe de plein fouet l'ensemble des budgets.

- Quant aux services publics, ils subissent un à un une remise en cause préjudiciable à l'ensemble des citoyens. Pourtant encore une fois, dans le Gard, ses salariés ont fait la démonstration de leur utilité, de leur compétence et de leur conscience professionnelle.

- Le tout sécuritaire, le tout répressif continue à se mettre en place et les lycéens après les syndicalistes sont entraînés devant les tribunaux pour avoir osé manifester leur mécontentement.

Décidément, il serait mal venu de ne pas réagir et de se contenter de subir cette politique qui veut imposer ce contre quoi une majorité s'est prononcée. **A la FSU, avec d'autres, nous pensons que le 4 octobre est une occasion de faire entendre très fort notre voix. Et si cela ne suffit pas nous sommes prêts à envisager des suites.**

Michel FRANQUESA



Sommaire: 1- Édito
2 - Déclarations De Robien
3 - Tous en grève le 4 Octobre
4 - Déclaration FSU au CTPD
5 - Rentrée 1er et 2nd degré
6 - TOS ... CAE ... PPRE
7 - Mineurs isolés Salaires
8 - Inondations Septimanie

Déposé le 28/09/2005

**Mardi 4
OCTOBRE**

MANIF unitaire

*FSU, CFDT, CFTC,
CGC, CGT, FO, UNSA*

.....

→ 8 h 45

Assemblée Générale

Lycée Arago

.....

**→ 10 h 30 Manif
Place Catalogne
PERPIGNAN**



*Les syndicats
de la FSU*



EPA

Éducation, Populaire, Autogestion Jeunesse-Sport

SNAC

Syndicat National des Affaires Culturelles

SNAP-FNSP

Syndicat National du Personnel de la Fondation Nationale de Sciences Politiques

SNASUB

Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

SNCS

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

SNE

Syndicat National de l'Environnement

SNEP

Syndicat National de l'Éducation Physique

SNEPAP

Syndicat National de l'Administration Pénitentiaire

SNES

Syndicat National des Enseignements de Second degré

SNESup

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

SNETAP

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

SNICS

Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

SNPCEN

Syndicat National de Physique Corpusculaire et de l'Énergie Nucléaire

SNPES-PJJ

Syndicat National des Personnels de l'Éducation Surveillée - Protection Judiciaire de la Jeunesse

SNPI

Syndicat National Personnels d'Inspection

SNUAS-FP

Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique

SNU-CLIAS

Syndicat National Unitaire des Collectivités Territoriales Intérieur et Affaires Sociales

SNUEP

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

SNUipp

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

SNU-TEFI

Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion

SYGMA

Syndicat Général Ministère de l'Agriculture

UNATOS

Union Nationale des Agents, Techniques, Ouvriers de Service

Communiqué de presse FSU:

A propos de l'enseignement privé...

Dans un contexte où la rentrée est marquée par les conséquences néfastes des coupes budgétaires dans l'enseignement public (alourdissement des effectifs de classe, réduction de l'offre d'éducation, chômage des précaires...), les propos de Gilles de Robien sur l'enseignement privé s'assimilent à une bien inutile provocation.

La priorité du ministre de l'Éducation devrait être non pas de reprendre à son compte les revendications de l'enseignement privé mais de se préoccuper de l'enseignement public qui lui, a la responsabilité d'assurer la réussite de tous les jeunes et de leur transmettre les valeurs de la République.

Ce n'est pas de tels propos qui peuvent contribuer à rendre crédibles les déclarations d'apaisement du Ministre. Ils ne peuvent que renforcer notre détermination à appeler les personnels à se mobiliser pour défendre leurs revendications et le service public dans le cadre notamment de la journée du 4 octobre.

Paris, le 9 septembre 2005

REPRESSION du MOUVEMENT LYCEEN

La FSU est signataire de l'appel de soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen. Elle revendique l'abandon des poursuites judiciaires et administratives et réclame l'amnistie des faits reprochés. Elle dénonce les sanctions disproportionnées infligées ainsi que le ciblage des «meneurs». Plus généralement elle dénonce la répression dont est victime le mouvement social et la volonté manifeste des pouvoirs publics de criminaliser la jeunesse.

Élections aux Conseils d'Administration des Collèges et Lycées

PRESENTER un maximum de listes FSU

Il n'est pas toujours aisé de dresser des listes syndicales, qui rompent avec les traditions locales, notamment dans les petits établissements. Il est pourtant plus clair et plus démocratique de s'affirmer sur une liste syndicale que sur des listes «non-syndiqués», «divers» ou «d'union» regroupant des orientations parfois opposées.

Le but n'est pas de créer des antagonismes là où il n'y en a pas, mais de se donner les moyens de prendre des positions claires en référence aux choix que la FSU et ses syndicats font pour le service public et pour les personnels.

Infos, textes, communiqués...

<http://fsu66.free.fr>

**le site de la FSU des Pyrénées Orientales
à votre service.**

COMMUNIQUÉ de la FSU

La FSU appelle l'ensemble des personnels de son champ à faire grève et à manifester le 4 octobre en convergence avec les salariés du privé et du public. Elle les appelle à se mobiliser :

- pour une politique ambitieuse en matière de salaires et de pensions
- pour la défense et le développement de l'emploi et contre la précarité et les remises en cause des droits et garanties des salariés tant dans le privé que dans le public (CNE, CDI dans la Fonction publique...)
- pour la défense des services publics répondant à l'ensemble des besoins pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous les jeunes, ce qui implique notamment des moyens budgétaires à la hauteur des besoins, l'abandon de la loi Fillon et de ses décrets d'application et une nouvelle négociation pour le développement de la recherche (publique et privée),
- contre les manœuvres du pouvoir et pour une véritable négociation de la loi recherche contre le transfert des missions et des personnels aux collectivités territoriales.

Paris, le 12 septembre 2005

TOUS en GRÈVE le 4 OCTOBRE

COMMUNIQUÉ COMMUN des FEDERATIONS de l'ÉDUCATION NATIONALE

Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Éducation appellent l'ensemble des personnels de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et de la Recherche publique à se mobiliser avec les salariés du privé et du public le 4 octobre par une journée nationale de grève et de manifestations.

Elles revendiquent une autre politique éducative qui, à l'inverse de la loi Fillon, permette la réussite scolaire de tous les jeunes. Cette politique nécessite :

- une véritable politique de l'emploi public, en particulier un budget 2006 qui réponde aux besoins et qui restitue les moyens supprimés (postes, options, remplacements, scolarisation en maternelle, TPE, ...)
- une programmation de moyens pour répondre à l'ensemble des besoins et de la démocratisation du service public, sans aggraver les conditions de travail ni imposer d'heures supplémentaires ;
- la fin de la précarité qui ne cesse de croître ;
- des mesures salariales pour tous permettant d'assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat et des mesures spécifiques pour les bas salaires.

Les fédérations rappellent que seule une politique ambitieuse pour le service public d'Éducation et pour la Recherche permettra de répondre aux besoins de la société. L'avenir passe par cette ambition.

Pour la FAEN, la FERC-CGT, la FSU, le SGEN-CFDT et l'UNSA Éducation il faut tout faire pour réussir le 4 octobre.

Le 23 septembre 2005

COMMUNIQUÉ COMMUN des ORGANISATIONS SYNDICALES de la FONCTION PUBLIQUE

Les organisations syndicales CGT, FSU, UNSA, CFDT, FO, CFTC et CGC de la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser en convergence avec les autres salariés le 4 octobre par une journée nationale de grève et de manifestations.

Elles refusent les choix d'affaiblissement de la fonction publique qui se traduisent par des suppressions massives d'emplois et une précarité accrue.

Elles revendiquent :

- Une politique de l'emploi statutaire garantissant un service public répondant aux besoins de la population.
- La défense et l'amélioration des garanties statutaires
- Des mesures ambitieuses en matière de salaire et pension, permettant de rattraper les retards accumulés, d'assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications et la refonte de la grille, le déblocage et l'amélioration des promotions.

Elles exigent l'ouverture immédiate de négociations sur l'ensemble de ces points.

Le 14 septembre 2005

Dispositif BORLOO: une fausse priorité

Mis en place à la rentrée, ce plan doit financer 750 projets sur 5 ans avec priorité aux enfants des zones urbaines sensibles. Le ministre a annoncé que 375 millions d'€ seront dégagés chaque année. Concrètement chaque équipe (éducateurs, pédiatres, psychologues, orthophonistes...) devra prendre en charge l'élève (et sa famille) en souffrance. Ce dispositif, censé s'articuler complémentirement aux dispositifs existants marginalise totalement le rôle de l'école. A aucun moment, l'approche spécifique des personnels de l'éducation nationale (Copsy, infirmiers, psychologues scolaires, CPE, assistants sociaux...) n'est évoquée. Le texte les confine dans une fonction de repérage des enfants et des adolescents en difficulté.

Les équipes prévues relèvent de différentes structures publiques et privées: le risque de disparité entre les territoires est grand.

L'accent est mis sur un traitement médical et individuel des difficultés alors qu'on n'apprend jamais seul et que si l'école ne peut tout résoudre, traiter la difficulté scolaire en dehors d'elle n'est pas un gage d'efficacité.

On confie donc à des partenaires extérieurs associatifs et privés des missions d'encadrement éducatif, social et psychologique qui jusque là étaient remplies au sein de l'école.

LE SAVEZ-VOUS?

Le poids des rémunérations des fonctionnaires dans le PIB est passé de 4,25% à 4,14% entre 2003 et 2004.

Source: Projet de rapport du Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat

Déclaration de la FSU lors du CTPD du 31 août 2005

En octobre 2005, nous avons donné un carton rouge au gouvernement pour son budget de l'éducation.

La situation que nous vivons en cette rentrée nous donne malheureusement raison.

- cette rentrée est marquée par l'ampleur des suppressions d'emplois dans le 2nd degré, l'insuffisance des créations dans le 1^{er} degré et les suppressions de postes administratifs qui se traduiront par une dégradation rarement égalée des conditions d'enseignement et un surcroît de précarité et de chômage. Elles ne permettront pas d'assurer l'ensemble des missions et d'aller vers la réussite de tous les jeunes.

- cette rentrée est également marquée par la volonté d'imposer l'application de la loi Fillon pourtant rejetée par l'ensemble de la communauté éducative, comme l'ont encore montré les votes du CSE ;

- cette rentrée est marquée par le refus de négociations sur la recherche.

- cette rentrée est aussi marquée, après une pause, par la poursuite du transfert des missions et des personnels TOS aux collectivités territoriales.

La préparation du budget 2006 se fait sur la base de nouvelles suppressions s'ajoutant aux coupes intervenues ces dernières années.

L'annonce d'une nouvelle vague d'emplois aidés si elle marque un changement par rapport à la politique antérieure, ne répond ni en nombre aux emplois disparus ces dernières années ni en qualité d'emplois aux besoins. Le gouvernement institue ainsi des formes aggravées de précarité.

La FSU y oppose l'exigence d'emplois statutaires, stables et qualifiés.

Dans un tel contexte, la FSU et ses syndicats ont décidé de lancer de premières actions dès le jour de la rentrée dans l'éducation nationale comme dans l'enseignement agricole. Elle contribuera à donner à la construction de ces actions le caractère le plus unitaire possible.

RENTREE 2005 : DES REGRESSIONS INACCEPTABLES

Encore une fois, l'été s'est révélé être une période propice aux attaques contre les droits sociaux, les services publics, l'école.

Sur le terrain social... toujours plus d'insécurité et de précarité! Après les retraites, la décentralisation, l'assurance chômage, l'assurance maladie, c'est au tour du droit du travail d'être amputé avec le contrat «nouvelle embauche», et, pour l'éducation nationale les «emplois de vie scolaire».

En ce qui concerne l'école, la réduction des dépenses publiques démantèle les solidarités et asphyxie les services publics. La rentrée scolaire se fait quasiment partout sous le signe de la difficulté. Dans notre département, ces choix budgétaires, dénoncés et combattus par le SNUipp, se traduisent par un alourdissement des effectifs dans les classes (23 postes seulement pour les P.O. avec une arrivée de 700 à 800 élèves supplémentaires!) des remplacements plus difficiles, un recul sans précédent de la scolarisation en maternelle qui touche désormais non seulement les enfants de 2 ans mais aussi ceux de 3 ans.

Le nouveau ministre de l'Education Nationale décide l'application dès la rentrée d'une partie de la loi Fillon malgré le rejet dont celle-ci a fait l'objet par l'ensemble de la communauté éducative. Le SNUipp a réaffirmé son opposition à cette loi en votant contre les décrets d'application et réclame son abrogation. Nous continuerons à agir avec la profession pour la transformation de l'école: plus de maîtres que de classes, renforcer le travail en équipe avec les moyens nécessaires en temps, en personnel, en formation...

Transformer l'école pour la démocratiser s'impose dès la maternelle et nécessite des choix budgétaires adéquats. L'avenir des jeunes, la réussite de tous, le combat contre les inégalités scolaires et sociales ont certes un coût... mais n'ont pas de prix !

Brigitte VIBERT-GUIGUE

Beaucoup de choses fâchent les enseignants du second degré à cette rentrée!

D'abord les décrets Fillon ont été votés (pendant l'été, évidemment!) contre l'avis des enseignants et en dehors de toute concertation. La conséquence immédiate est une régression de nos statuts avec l'imposition du remplacement local en heures sup.

Ensuite les changements des règles d'accès à la Hors-Classe qui ont empêché 35% des collègues de parvenir à ce qui commençait à ressembler à un 12^{ème} échelon pour tous. Et plus aucune perspective pour tous ceux qui sont passés à l'ancienneté. Les notes au «mérite» attribuées par les chefs d'établissements dans ce nouveau système ont fait apparaître des inégalités criantes entre établissements. Forcément, puisque les critères sont subjectifs!

Et enfin les postes supprimés l'an dernier ont fait apparaître dès les premiers jours de la rentrée des dysfonctionnements impensables il y a peu: certains collègues de lycée se sont retrouvés avec 4, 5, 8 et jusqu'à 11 heures supplémentaires.

Les protocoles sur le remplacement censés être discutés avec les collègues commencent à fleurir dans les collèges sans concertation aucune.

Les règles de mutation ont aussi été changées: des collègues se sont retrouvés mutés sur deux établissements sans l'avoir choisi; d'autres nommés sur un établissement et affectés sur un autre, voire deux!

Bref, le refus du «tout libéral» du 29 mai n'a pas empêché le gouvernement de poursuivre sa politique de casse du service public, de nos statuts, de nos carrières, sans bien sûr revaloriser nos salaires. Il ne nous laisse d'autre choix que de nous exprimer dans la rue, le 4 octobre.

Anne-Marie DELCAMP-ALBITRE

Personnels TOS: où en est-on?

Situation toujours confuse. Plus de la moitié des départements (dont les P-O) et toutes les régions sauf une (Alsace) ont refusé de signer la convention, leur opposition étant toutefois essentiellement fondée sur des préoccupations financières (justifiées), plus que sur une opposition de principe.

Le dossier reste politiquement sensible pour le gouvernement mais, même s'il a pris du retard, il continue à avancer...

La Commission Nationale de Conciliation (composée de 6 représentants des 3 associations d'élus locaux: régions, départements, villes) mise en place pour faire passer la décentralisation en douceur devait se réunir fin juin. Elle s'est donnée 3 mois de plus...

Le 7 septembre, la commission nationale de suivi devait examiner 2 textes importants: le projet de décret de détachement et celui sur les conditions d'intégration des agents transférés dans les cadres d'emploi de la Fonction Publique Territoriale. Aucune réponse satisfaisante n'a été apportée et la FSU s'est prononcée contre, lors de ces 2 votes.

D.B

Le C.A.E: Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

L'annonce par le ministre de l'éducation nationale du recrutement de 45000 "Emplois Vie Scolaire" (615 pour les P-O) à travers des "contrats d'accompagnement à l'emploi" et des "contrats d'avenir" légitiment ce que nous n'arrêtons pas de défendre, l'idée que le travail éducatif nécessite des personnels sur le terrain, et marquent d'une certaine façon une rupture avec la politique menée ces dernières années de réduction de l'encadrement éducatif à travers notamment le non remplacement des emplois jeunes. Ces annonces sont une forme de réponse aux batailles que nous avons menées. Mais elles ne sont pas à la hauteur des besoins, que ce soit en termes quantitatifs ou en termes qualitatifs.

En effet les chiffres annoncés sont le résultat d'une forme de manipulation puisqu'ils intègrent la "reconversion" de 25 à 27000 CES et CEC qui existent encore dans les établissements scolaires et ils sont à mettre en relation avec la saignée que nous avons connue ces dernières années: un déficit de 30000 jeunes chargés d'un encadrement éducatif et la disparition progressive des 60000 CES.

Et il s'agit de contrats encore plus précaires que les emplois jeunes (de 6 à 24 mois maximum pour les CAE), payés en dessous du SMIC dont on peut s'interroger sur ce que seront les conditions de travail et de formation. Le public visé (jeunes rencontrant des difficultés sérieuses d'emploi, bénéficiaires du RMI...) fait que l'on peut s'interroger sur ses qualifications pour remplir les missions qu'on prétend leur faire remplir.

En fait là où il faudrait des emplois stables avec des personnels formés et qualifiés on instaure un nouveau dispositif encore plus précaire qui s'ajoute à divers types d'emplois existant déjà pour les mêmes missions.

M.F

Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE): ... réussite vraiment?

Comment parler de réussite éducative quand sont menacées toutes les structures d'aide spécialisées, quand ne sont prévus que des dispositifs parcellaires, individualisés, sans égalité sur le territoire national?

La loi FILLON ne prévoit aucun moyen supplémentaire pour prendre en charge les élèves en difficulté, mais au contraire des suppressions de postes qui menacent la prévention en maternelle, les postes ZEP, les réseaux d'aide à l'école primaire, les dispositifs de soutien mis en place en 6^{ème} dans certains établissements. Le décret PPRE ne garantit pas le droit pour tous les élèves rencontrant des difficultés scolaires de bénéficier de soutien.

Avec le programme «personnalisé», c'est à chaque élève qu'est renvoyée la responsabilité de son échec ou de sa réussite... au collège, l'élève en difficulté se verra surtout proposer des cursus dérogatoires, avec aménagement des horaires et des programmes. Le risque est grand de voir un service public d'Education qui ne garantisse plus que le strict minimum, réduit aux apprentissages «fondamentaux» tandis qu'à la périphérie, des dispositifs se multiplieraient pour assurer les compléments et prendre en charge les élèves en difficulté.

JEUNES MINEURS ISOLES

La situation des jeunes mineurs isolés concerne divers secteurs tels que: l'école, le social, le sanitaire, le monde du travail, l'ordre public, la préfecture...

D'où que nous soyons, syndiqués, syndicats, collectifs, professionnels, nous rencontrons ces jeunes souvent d'origine maghrébine, arrivés en situation irrégulière sur le territoire français, plus ou moins livrés à eux-mêmes, sans soutien familial.

Le rêve de liberté, d'accès à l'éducation, de niveau de vie supérieur se heurte très vite à une toute autre réalité. Sans être encore clandestins (aucun mineur n'est expulsable du sol français, la république lui doit (encore!) aide et assistance jusqu'à sa majorité), ces jeunes, ayant atteint l'âge de 16 ans, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire, se voient fermer une à une toutes les portes: celle de l'école, souvent du fait d'un niveau trop faible, celle de l'apprentissage, il faut un titre de séjour pour être inscrit à la chambre des métiers ou du commerce. Restent comme seules issues quelques établissements professionnels qui continuent de jouer le jeu et les formations professionnelles type IRFA... sinon, c'est le travail au noir, déjà un pied dans la clandestinité.

Le soutien auprès de ces jeunes est primordial, vital, afin qu'ils ne sombrent pas dans la misère, la marginalité, ne soient la proie des réseaux mafieux.

Des professionnels s'y attellent tel le S.S.A.E (Service Social d'Aide aux Emigrants), les travailleurs sociaux dans l'exercice de leurs missions, au conseil général, dans les associations, à la PJJ, des associations telle que la CIMADE, des collectifs tel que l'ORL, des syndicats comme la CGT, la FSU...

Un site internet donne les modes d'emplois pour les régularisations difficiles:

Reseaueducationsansfrontiere.sesf.org.

Aux travers d'actions pour la régularisation des sans papiers, de soutiens à des familles menacées d'expulsion, d'informations des personnes intéressées et des professionnels et/ou des militants que nous sommes, de constitution de réseaux de vigilance, de diffusion de documents comme le livret d'accueil à l'attention des primo-arrivants, il existe un réel potentiel pour faire reculer ces injustices, faire respecter la loi en matière d'aide à l'enfance, agir contre la misère, éviter la ghettoïsation, faire taire le racisme montant.

Françoise CHATARD

Pouvoir d'achat de nos traitements, une situation intolérable

La FSU revendique des mesures ambitieuses en matière de salaire et pension, permettant de rattraper les retards accumulés, d'assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications et la refonte de la grille, le déblocage et l'amélioration des promotions.

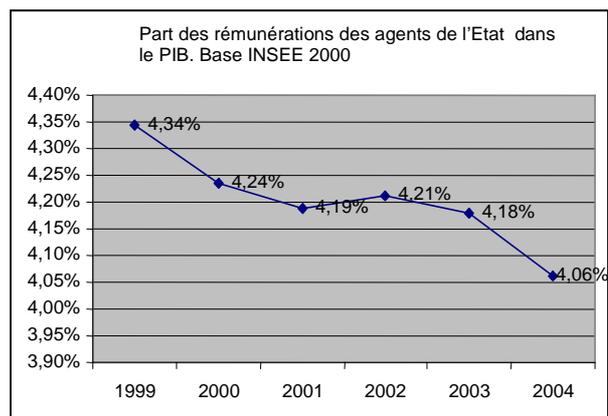
Des revendications responsables et crédibles

Le gouvernement ne saurait prendre prétexte de l'importance des retards pour refuser d'en traiter. Il nous oppose le poids de la dette ; mais choisit dans le même temps de réduire ses ressources en diminuant le seul impôt progressif. C'est parce qu'il limite la part des richesses consacrées à l'emploi public et à la rémunération des agents de l'Etat (voir graphique), que le gouvernement rend impossible la satisfaction de nos revendications.

Il privilégie les exonérations de cotisations sociales qui devraient, nous dit-on favoriser l'emploi. Elles n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité, au contraire. En outre, elles créent pour les salariés du privé des trappes à bas salaires.

Les créations d'emploi souffrent du trop peu de croissance, elle-même entravée par la faible consommation des ménages.

Il est urgent d'inverser ces choix et de rendre du pouvoir d'achat à l'ensemble des salariés. C'est nécessaire pour mener une politique offensive en faveur de l'emploi.



Source: Fonction Publique: faits et chiffres 2004 DGAFF&INSEE.

Ces revendications, nous les défendrons en faisant grève et en manifestant le 4 octobre, journée unitaire pour l'emploi et le pouvoir d'achat.

A propos des inondations...

Le Gard a été à nouveau frappé par les inondations, en cette période de rentrée. Les dégâts sont considérables mais aucune perte humaine n'est à déplorer.

Cependant, certaines familles, à nouveau sinistrées alors qu'elles pâtissaient encore des séquelles des crues précédentes, ont subi l'enchaînement des deux phénomènes météorologiques des 6 et 8 septembre.

Ces événements suscitent le débat sur la procédure d'alerte.

Le 6, l'alerte rouge a été déclenchée dans les temps, les élèves ont été évacués, les établissements scolaires fermés, les routes inondables bloquées. Cela a très bien fonctionné.

Il n'en a pas été de même le 8, et tout le monde, aujourd'hui, s'accorde à dire qu'il faut revoir les critères de déclenchement de l'alerte rouge.

Faute de décision adaptée à la réalité de la part des autorités, 5 000 élèves ont passé la nuit du 8 au 9 dans leur établissement.

Dans cette situation exceptionnelle, il faut souligner le sang froid, l'esprit de solidarité et de responsabilité dont les personnels ont fait preuve. Ainsi au collège de la Gardonnenque où 57 élèves étaient bloqués, 10 personnels qui pouvaient rentrer chez eux ont choisi de rester dans l'établissement pour les prendre en charge. La FCPE du Gard a salué le dévouement des 500 personnels qui ont eu la même attitude.

Naturellement, pareil hommage doit être rendu aussi, aux salariés des autres services publics: pompiers, secouristes volontaires...qui n'ont pas ménagé leur peine dans ces circonstances difficiles.

La solidarité, l'attachement «au bien public» et aux recours collectifs, continuent fort heureusement, à structurer la vie sociale, bien qu'on les considère, en haut lieu, comme passés de mode.

Cette logique là n'est pas celle, en effet, des libéraux qui nous gouvernent. L'Etat se désengage de plus en plus, abandonne son rôle de redistribution, démantèle les grandes fonctions collectives...

Ainsi, le projet BACHELOT qui prévoyait la création de retenues en amont des zones inondables, reste... à l'état de projet.

L'Etat qui devait financer à 40% ces réalisations a gelé une bonne part des crédits. Les seuls travaux réalisés localement, (ceux effectués sur les digues du Rhône) ont été financés par les collectivités territoriales.

A méditer au moment où l'Etat continue les coupes sombres dans les crédits publics et les effectifs de fonctionnaires...

M.J

SEPTIMANIE...

Depuis quelques mois dans les Pyrénées Orientales et ailleurs dans la région, la décision du Président de la Région d'utiliser le terme Septimanie suscite polémique et opposition.

La FSU des Pyrénées Orientales a, comme d'autres organisations, été sollicitée pour participer au collectif "No a la Septimanie".

En tant que citoyens, en tant que syndicalistes, nous nous sommes interrogés sur la position à adopter.

Nos instances délibératives ont abordé le sujet et nous avons décidé de ne pas participer au collectif et de publier le communiqué suivant

"Le débat sur la Septimanie est très médiatisé et fait s'agiter beaucoup de monde dans notre département. Pendant ce temps, la politique gouvernementale de casse des statuts et des services publics se poursuit dans une grande discrétion:

- précarisation et procédures de licenciement facilitées (Contrat de Nouvelle Embauche)

- passage en force avec la mise en application de la loi FILLON contre l'avis de tous les partenaires du système éducatif.

- création de nouveaux contrats précaires dans l'Education Nationale (Emplois de Vie Scolaire) qui ne permettront ni en nombre, ni en qualité de répondre à tous les besoins exprimés par les personnels dans les établissements et qui ne masqueront pas le transfert des personnels non enseignants dans le cadre de la décentralisation.

- recul de scolarisation en maternelle...

Les élus de droite ont très bien analysé cette situation et tentent d'utiliser l'émoi suscité par la Septimanie pour faire oublier cette politique qu'en tant qu'organisation syndicale, nous ne cessons de dénoncer. Ils l'utilisent pour essayer de redorer leur blason après les revers des élections régionales et du référendum sur la constitution. Ils cherchent ainsi à masquer la responsabilité de l'ancienne majorité régionale sur l'état dans lequel se trouve la région.

La FSU est très attachée au respect des fondements culturels des populations de la région. A ce titre elle s'opposera à toute tentative de négation de ces identités, notamment de la catalanité. Elle a toujours pris en charge cette dimension et œuvré pour le développement des langues régionales à tous les niveaux de la maternelle à l'Université

La situation actuelle créée par le lancement du mot Septimanie résulte d'un fonctionnement qui contrairement aux engagements de campagne de la nouvelle majorité de la région met à mal la démocratie (absence de débat et de consultation, opacité dans les buts et les objectifs poursuivis, passage en force...)

Au delà des conditions de mise en place d'une telle opération, nous nous interrogeons sur son coût et sur les priorités de la région. Nous pensons pour notre part que cet argent du contribuable pourrait, par exemple, être utilisé pour accélérer la politique de construction et de rénovation des lycées de la région et notamment les 2 lycées urgents pour les Pyrénées Orientales.

Nous dénonçons toute position obstinée qui viserait à modifier le nom de la région sans consultation des populations concernées."

Perpignan, le 12 septembre 2005